

M. l'Orateur: Le député invoque-t-il le Règlement?

M. Marshall: S'agit-il de moi, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur: Le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall). Naturellement, je ne donne pas la parole au député d'Ottawa-Ouest (M. Reilly) qui devrait savoir qu'il ne peut s'adresser à la Chambre que de son siège. Le député de Skeena.

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, je veux...

M. l'Orateur: Si le député veut bien reprendre son siège... La présidence donne la parole au député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe qui demande la parole pour invoquer le Règlement.

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, je crois avoir décrit à maintes reprises à la Chambre la situation déplorable des pauvres en quête d'un logis. Il est donc absolument ridicule que le député prétende être le seul à se soucier d'eux. Le triste sort des gens de mon district, dont j'ai parlé bien des fois, et leurs conditions de logement déplorables, sont bien connus ou devraient l'être. Le député ne devrait pas parler ainsi sans penser qu'il y a d'autres députés ici qui se préoccupent tout autant que lui de l'habitation dans tout le Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre. Tous les députés et y compris celui de Skeena, j'en suis sûr, reconnaissent l'importance du point soulevé par le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe. Cependant, je n'y vois pas là matière à invoquer le Règlement. Il s'agirait plutôt d'un point à débattre. Le député a le droit d'intervenir au cours du débat et il pourrait en profiter pour faire valoir son point. La parole est au député de Skeena.

M. Howard: Monsieur l'Orateur, je suis fier de prendre la parole à la Chambre pour parler de la pauvreté et des pauvres. Si le député de Vancouver-Sud (M. Fraser) n'est pas intéressé, c'est son affaire.

Des voix: Bravo!

M. Howard: Laissez-moi vous donner un exemple du souci pour l'humanité dont on a fait preuve tout à l'heure, soit que les députés devraient réfléchir quand nous parlons de l'habitation. Tout comme d'autres autochtones, le groupe des Indiens non conventionnés à Terrace, Colombie-Britannique, a profité des programmes de travaux d'hiver pour lequel, sauf erreur, on dispose de 3.2 millions de dollars pour tout le Canada. Le but de ce programme est d'aider à rendre les maisons un peu plus confortables durant les mois d'hiver pour ceux qui vivent réellement dans des logements lamentables. La section Mackenzie de Terrace a déclaré récemment: «Oui, nous comptons de nombreux membres qui vivent dans de mauvaises conditions de logement; ces habitations sont pleines de courants d'air, et les gens ordinaires ne voudraient pas y vivre, mais nos gens y sont obligés. Oui, nous avons des hivers très rigoureux à Terrace mais les gens qui habitent plus au nord ont des conditions de logement bien pires, et nous voulons que la moitié de l'argent réservé à notre section au titre des programmes de travaux d'hiver aille aux gens qui vivent dans le nord de la Colombie-Britannique.»

Voilà ce que c'est que l'humanité, la fraternité, la générosité et la bonté. Si ces sentiments étaient partagés par

Financement des hypothèques

les gens qui élaborent les projets de loi relatifs à l'habitation et par les gens qui les étudient à la Chambre, nous nous en trouverions beaucoup mieux, et ces gens-là de même.

● (2140)

J'ai devant moi un journal publiant un certain nombre de photos. Je ne puis exprimer verbalement ce que montrent ces photos. Un vieux proverbe chinois dit qu'une image vaut mille mots. Ce sont des photos de cabanes en bois rond, de vieilles cabanes en bois rond, de maisons en bardeaux et de taudis au toit de tôle. La meilleure habitation illustrée dans cette série de photos prises dans le nord de la Colombie-Britannique, c'est une maison mobile. Voilà donc les habitations dans lesquelles vivent deux ou trois générations d'une même famille, dans lesquelles des enfants doivent grandir.

Voilà pourquoi j'ai demandé au député de Hamilton-Ouest—et seulement parce qu'il l'a offert—et en particulier au ministre responsable du logement, d'aller passer une semaine dans l'une de ces maisons pour voir ce qui arrive aux gens qui vivent dans de telles conditions. Qu'ils aillent voir ce qui arrive à un enfant qui essaie de faire ses devoirs dans une maison d'une ou deux pièces où s'entassent huit ou dix personnes; ce qui advient de la santé et de la dignité des gens qui vivent dans ces conditions intolérables; pourquoi le nombre de suicides est si élevé, pourquoi il y a tant d'alcooliques et de narcomanes.

On ferait n'importe quoi pour tenter d'échapper à la situation désespérée dans laquelle se trouvent ces gens. Cette situation est inhumaine et ce projet de loi, monsieur l'Orateur, ne fait absolument rien pour aider ces gens et remédier à un tel état de choses.

Les autochtones ou les Indiens ne sont pas les seuls à être affectés, mais d'autres se trouvent dans cet état intolérable. Cela me suffit, peu importe les autres aspects de cette mesure, peu importe des avantages scandaleux qu'elle accorde, pour que je me prononce contre.

Ce projet de loi prévoit simplement un mécanisme grâce auquel les sociétés hypothécaires et les institutions de prêts s'enrichiront sans cesse davantage aux dépens de ceux qui ont besoin d'une maison convenable. En outre, étant donné la situation à laquelle doivent faire face les Indiens, les Métis, les autochtones, les Caucasiens pauvres, les Noirs ainsi que les gens de toute race, couleur ou croyance et comme cette mesure ne sera d'aucun secours aux gens qui se trouvent dans cette situation financière, cela suffit pour que je m'y oppose catégoriquement.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, il est clair que ce bill n'aura pas l'effet que le député de Skeena (M. Howard) a soutenu qu'il n'avait pas. L'ayant lu, et il semble que je compte parmi ceux qui s'en sont donné la peine ici, je vois que le bill C-135 vise à créer une bourse d'hypothèques et une entreprise dans laquelle des institutions de prêt pourront investir des fonds qui permettront de consentir des hypothèques. Bref, plus de fonds seront disponibles pour les hypothèques afin de répondre à la demande. Tel semble l'objectif du bill.

Le député de York-Simcoe (M. Stevens) a exposé la position de notre parti quant à ce bill. Nous avons soutenu, par son intermédiaire, que ce bill ne résoudra pas tous les problèmes concernant l'offre de capitaux. En outre, le député de York-Simcoe a déclaré que nous proposerions certains amendements à l'étape de l'étude en comité.